

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Impayés de loyers volontaires Question écrite n° 37019

## Texte de la question

Mme Graziella Melchior appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur la situation des bailleurs se trouvant face à des impayés de loyers. La crise sanitaire a entraîné l'allongement des procédures d'expulsion des personnes qui ne payaient par leurs loyers mettant en difficulté beaucoup de bailleurs. Au sein de ces personnes qui ne payent pas leurs loyers certaines font le choix de ne pas le payer alors qu'elles le pourraient. Cette situation est particulièrement difficile pour les bailleurs, notamment ceux qui sont âgés et comptent sur ces loyers pour compléter leur retraite. Elle souhaiterait savoir si le Gouvernement a prévu de distinguer, dans les procédures d'expulsion, entre les personnes vulnérables qui ne sont pas en capacité de payer leur loyer et les personnes qui le peuvent mais font délibérément le choix de ne pas s'exécuter.

## Données clés

Auteur: Mme Graziella Melchior

Circonscription : Finistère (5e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 37019

Rubrique: Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 mars 2021, page 1961 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)